



Thierry Sermier

CMS subrégional Martigny

Rapport annuel d'activité

RAPPORT 2019

SOMMAIRE

- 4 Mot de la présidente
- 6 Mot de la directrice
- 8 Maintien à domicile
- 12 Statistiques
- 13 Consultation parents-enfants
- 15 Système management intégré (SMI)
- 17 Service social
- 19 Organisation CMS
- 20 Comptes 19 - Budget 19
- 23 Rapport organe de révision

Le mot de la présidente

AVANT-PROPOS

Sandra Moulin-Michellod,
présidente du CMS

Difficile de parler de l'année 2019 tant nos esprits sont préoccupés par ce fichu virus COVID-19 qui nous chamboule, nous maltraite et qui nous rappelle Ô combien nous pouvons être vulnérables face à cette pandémie. Notre vie privée, notre vie sociale et professionnelle sont complètement tributaires de ce fléau.

Notre région n'a pas été épargnée et notre CMS a dû s'adapter afin de répondre de manière optimale aux personnes ayant besoin de nos services, que ce soit en matière de soins, d'aide à domicile ou du service social. J'aimerais profiter de remercier la Direction, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, dans leurs domaines respectifs, pour leur engagement sans faille afin que le CMS « tourne ». J'associe bien entendu les personnes à risques, qui ont été forcées de rester chez elles pour préserver leur santé et à celles et ceux qui sont en arrêt maladie. Que chacune et chacun, par leur présence, par leurs pensées, se sentent inclus dans la mission confiée en ces temps difficiles.

Voici quelques données intéressantes basées sur l'année 2019 :

- Le CMS subrégional de Martigny, c'est 511 demandes d'aide sociale, soit 53 dossiers de plus qu'en 2018.
 - Le CMS subrégional de Martigny, c'est plus de 1200 personnes ayant fait appel à nos services pour l'aide et les soins à domicile.
 - Le CMS subrégional de Martigny c'est 8 jeunes en formation qui bénéficient du soutien des formateurs du CMS et qui seront nos soignants et assistants sociaux de demain. Un accent particulier est aussi donné à la formation continue.
 - Le CMS subrégional de Martigny, c'est un montant, en 2019, de CHF 1'800'000.- de contributions communales, soit une augmentation de 10% par rapport à 2018, pourcentage semblable aux années précédentes.
 - Le CMS subrégional de Martigny, c'est aussi une culture d'entreprise, de la qualité et de la sécurité au travail, avec l'obtention prochaine de la certification Valais Excellence.
- Le CMS subrégional de Martigny, c'est quelque 180 collaborateurs qui s'engagent afin de répondre aux demandes de la clientèle d'aide et de soins à domicile ainsi que les demandes d'aide sociale avec comme objectif majeur : un service professionnel dans tous les secteurs et des prestations de qualité.





Rémi Walle

Les défis 2020 – 2021 qui nous attendent ...

- L'après COVID nécessitera un accompagnement accru aux personnes devant bénéficier de l'aide sociale.
- Le regroupement des 3 subrégions d'Entremont, Saxon et Martigny, avec le maintien des sites, qui permettra d'avoir une prise en charge harmonisée pour nos clients/bénéficiaires, une équité de traitement pour les collaboratrices et collaborateurs de toute une région ainsi qu'une rationalisation des coûts à moyen terme.
- L'amélioration continue dans l'organisation et la qualité des prestations, afin de favoriser le maintien à domicile, objectif majeur des soins de longue durée.
- L'accent sur la formation sera consolidé pour les années futures.

- Le renforcement des prestations de choix pour nos clients en adéquation avec leurs besoins en composant aussi avec les critères et spécificités actuels.

Voilà des objectifs concrets à réaliser pour le bien-être et le bien-vivre de notre population !

Malgré les difficultés qui pourront survenir, regardons l'avenir avec confiance et sérénité. L'être humain doit demeurer au centre de nos préoccupations et rester l'objectif principal. Nous avons constaté, lors de ces derniers mois particuliers, que la solidarité est très forte. Continuons de la cultiver pour relever ensemble les défis qui nous attendent !

Un grand merci aux membres du comité, aux collaboratrices et aux collaborateurs pour leur engagement ainsi qu'à tous nos partenaires pour les échanges constructifs et la confiance témoignée.

Le mot de la directrice

Martine Tristan,
directrice du CMS



Régionalisation...

Un seul mot, rien qu'un mot, mais lourd de sens.

Beaucoup de temps a passé depuis...1995.

Cette année-là, le Conseil d'Etat proposait la division de notre Canton en six régions socio-sanitaires bien délimitées. Il demandait également aux différents CMS de s'organiser en régions.

Le CMS de Sierre était déjà organisé ainsi.

Le CMS du Haut-Valais a commencé la régionalisation en 2012.

En 2015 deux rapports (Ecoplan puis le rapport de la CoFi et de la CoGest du Grand Conseil) ont bien décrit la complexité des organisations des trois régions de Sion, Martigny et Monthey.

Dès 2016, la pression de la Cheffe de Département et des deux services de l'action sociale et de la santé s'est faite plus intense.

La région de Martigny a toujours été un peu comme le village d'Astérix : résister encore et toujours à l'envahisseur. Est-ce dû à sa situation géographique prépondérante ? A son habitude de ne pas baisser la garde devant les ennemis à l'attaque ? Peut-être bien...

Nous avons donc mis beaucoup de temps à entreprendre les démarches.

Et c'est bien en 2019 que nous avons entamé ce processus qui, on le sait, sera long et difficile, plein de craintes mais aussi d'envie, plein de résistance mais aussi de pas vers l'autre.

En mai 2019, nous avons organisé une grande assemblée où tous nos collaborateurs ont été conviés.

Nous n'avions encore pas beaucoup de certitudes. Mais après plusieurs séances bien coachés par l'entreprise Vicario Consulting, nous pouvions les rassurer en disant :

- Les centres géographiques seront maintenus, les prestations resteront de proximité.
- Les emplois seront maintenus même si des aménagements dans certains cahiers des charges seront à prévoir.
- Le moteur de notre régionalisation doit avant tout rester le client et l'équité de traitement sur tout le territoire.



Paul Jarvis

Au terme de cette assemblée organisée par le CMS d'Entremont dans le magnifique Espace St-Marc, un copieux apéritif partagé a montré que les collaborateurs sont spontanément allés discuter avec leurs collègues des autres centres, et l'ambiance était chaleureuse.

Les chefs de centre et les présidents se sont ensuite mis au travail et ont entamé les différents projets mis en exergue lors des premières séances.

Le rythme fut régulier.

Et un vilain virus nommé COVID-19 est arrivé.

A l'heure où j'écris ces mots, notre processus de régionalisation est suspendu. Mais la

collaboration entre nos trois centres est très bonne et les échanges quotidiens ; cela laisse augurer une reprise sans trop d'hésitations, du moins je l'espère.

Je terminerai par des remerciements nourris à tous les collaborateurs du CMS de Martigny.

Ils mettent toujours du cœur à l'ouvrage et se soutiennent dans les moments difficiles.

Merci à notre Comité et à notre Présidente Sandra Moulin pour leur soutien sans faille.

Bonne suite d'année 2020 à tous.



Pawel Czerwinski



2019 dans le service de maintien à domicile

Offre, demande et ressources

En 2019 nous avons récolté les fruits des actions menées afin de gagner en visibilité, en efficacité ainsi qu'en qualité et obtenu un bel essor de notre activité. Nous observons une recrudescence des demandes de prise en charge 7 jour/7, 2x/jour ce qui nous a obligé à renforcer les équipes travaillant les soirs et les week-ends.

Pour répondre à ce besoin et soucieux d'attribuer nos ressources de manière optimale, nous avons développé un « pool ménage » qui intervient dans des situations stables en étroite collaboration avec le reste de l'équipe. Cette manière de procéder a permis non seulement de décharger les collaboratrices compétentes pour faire des soins, mais également celles spécialisées dans l'évaluation de l'aide pratique, ce qui a optimisé la satisfaction du personnel au travail.

Le CMS de Martigny a pour objectif de développer des soins pédiatriques à

domicile. Ceux-ci étaient jusqu'à maintenant assurés par le CMS de Sion sur notre région. Un désir de collaboration s'est manifesté, des rencontres ont été organisées, des ressources physiques et matérielles développées et un projet est actuellement à l'étude

Notre équipe s'est étoffée cette année encore de collaborateurs motivés, disponibles et polyvalents. Malgré cela, il n'a pas été facile de répondre à toutes les demandes et nous tenons à remercier notre présidente, Sandra Moulin-Michellod et notre directrice, Martine Tristan, qui ont su entendre nos besoins et nous fournir les ressources indispensables.

Nous sommes confrontés à une nouvelle difficulté qui est le manque de place. En effet, en quelques années notre équipe a pour ainsi dire doublé et nous évoluons toujours dans les mêmes locaux.

Accueil et accessibilité

Nous avons mis comme priorité cette année, un accueil personnalisé pour le client que ce soit à la permanence téléphonique ou intra-muros. Pour nous atteindre, celui-ci compose le même numéro, tant pour l'aide pratique que pour les soins. Des professionnels infirmier et ASSC qui ont suivi une formation en lien avec l'accueil téléphonique, réceptionnent les appels, donnent suite aux demandes ou les relaient auprès de l'interlocuteur

compétent.

Si le client se présente au CMS, il peut bénéficier de renseignement par la collaboratrice qui assure l'accueil dans un petit local vitré aménagé à l'entrée du bâtiment.



Berkeley Communications

Mais en 2019, c'est aussi...

✓ ...des fonctions clefs et compétences spécifiques

Madame Florence Meister termine sa formation « qualité des soins et conseils » et officie comme clinicienne depuis la fin de cette année.

Monsieur Yves Rosset termine sa formation « gestion d'équipe et conduite de projet » et assure un rôle de référent de l'équipe de soins depuis cette année également.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à notre clientèle des soins de qualité grâce aux différentes formations complémentaires faites par notre personnel. Nos équipes comptent des spécialistes plaies, soins palliatifs, diabète, praticiens formateurs, santé communautaire, pédiatrie, psychiatrie et soins intensifs.

✓ ...des apprentis et des étudiants

Nous avons accueilli cette année notre première apprentie ASA. Avec elle, le nombre d'apprenants au CMS de Martigny est passé à 8, 3 jeunes filles et 2 jeunes hommes en formation duale ASSC et 2 collaboratrices qui étaient auxiliaires au foyer et qui mènent à bien une formation initiale raccourcie pour devenir ASSC.

Comme chaque année, nos praticiens formateurs ont encadré des élèves infirmiers de la HES santé-social. Cela a été l'occasion de belles rencontres ainsi que de transfert de savoir.



Toa Heftiba

Notre offre en discipline complémentaire s'est étoffée cette année. Après avoir développé des prestations d'ergothérapie et de physiothérapie qui rencontrent un franc succès, nous avons créé un service de conseils diététiques en ralliant à notre structure une diététicienne. Nous avons informé nos partenaires de l'engagement de Mme Mélanie Gillioz au 1^{er} septembre et les demandes, prouvant

Pluridisciplinarité

que ce mandat découlait d'un besoin pressant, se sont enchainées rapidement.

Comme ses collègues ergothérapeutes et physiothérapeutes, notre diététicienne se montre disponible pour tout le personnel du maintien à domicile. Elle leur a dispensé des connaissances de base quant à sa fonction, aux principes diététiques ainsi qu'aux observations indispensables à considérer lors de la réalisation des soins afin d'identifier des problèmes de santé tels la dénutrition.

Communication interne et autonomisation des secteurs

Un grand défi pour une entreprise importante comme la nôtre est la communication. Nous avons créé un groupe de travail qui a étudié avec notre responsable SMI les points à améliorer et les pistes d'évolution en lien avec ce sujet. Sur la base de cette réflexion, nous avons défini et mis en application un plan de communication interne.

Une bonne communication passe également par des personnes ressources, c'est pourquoi nous avons développé une fonction de référents de quartier. Au CMS de Martigny, il y a 4 secteurs géographiques que nous nommons « quartiers ».

Nous avons identifié 4 infirmiers chargés de prendre le lead de leur secteur géographique.

Leur rôle se veut évolutif. Nous visons un fonctionnement autonome de chaque quartier qui va de la gestion des informations à la gestion de la planification du travail, des absences et autres imprévus.

Ces leaders de quartier bénéficient de l'encadrement et du soutien d'un pool de responsables dont les fonctions spécifiques de chacun ont été définies.

Plan Canicule

Cet été, nous avons assuré le premier plan canicule du canton sur mandat de la commune de Martigny. Celle-ci a adressé un courrier explicatif ainsi qu'un bulletin d'inscription à tous les habitants de plus de 75 ans résidant à Martigny, c'est-à-dire environ 1500 personnes. 70 personnes ne bénéficiant pas de prestation du CMS ont répondu positivement et bénéficié du dispositif journalier mis en place. Celui-ci consistait en un soutien téléphonique durant lequel des conseils sur les mesures à observer en temps de canicule étaient donnés et une évaluation sur une éventuelle détérioration de l'état de santé était faite.

Le plan canicule a été activé deux fois cet été, à la fin juin et au début du mois de juillet. La deuxième vague de chaleur a été plus longue que la première.

Les collaboratrices du CMS ont fait plus de 600 appels et seules 2 visites à domicile ont dû être organisées. Les frais engendrés par ce beau projet de prévention qui a mobilisé durant environ 50 heures nos collaboratrices ont été pris en charge par la commune de Martigny.

Cette expérience riche en enseignements a contribué au maintien à domicile en sécurité de personnes fragilisées. Les aînés concernés ont exprimé leur satisfaction quant aux appels journaliers rassurants.

Ce premier bilan étant très positif, nous allons affiner notre stratégie et réitérer ce procédé les années à venir.

Jaroslav Kwoczala



323'450 KM
effectués en 2019



Quelques chiffres

	Repas livrés	Bénéficiaires
l'AMIE - Martigny	21'265	178
Commune de Bovernier	552	5
Commune de Charrat	2'539	9
Le Maillon - Salvan	1'331	8
Foyer soeur Louise Bron	7'513	37
TOTAUX	33'200	237

	2017	2018	2019	Progression
Evaluation et conseils	3600	4100	3959	-141
Examens et soins	13400	10200	12220	2020
Soins de base	24500	22300	24798	2498
Aide au ménage	23400	23700	24684	984
Prestations ergo	770	985	686	-299
Prestations physio	550	886	1240	354
Temps de déplacement	17000	17000	18848	1848

Les chiffres indiquent le nombre d'heures par type de prestation.



Consultation parents-enfants

La consultation Parents-Enfants reçoit les familles avec des enfants de 0 à 4 ans sur rendez-vous. Les consultations sont financées par le canton et les communes, elles restent gratuites pour les familles. Elles ont lieu au CMS, ainsi que dans les communes de Fully, Salvan, Bovernier et Trient. Dans certains cas, les visites peuvent se faire également à domicile.

Dans un but de promotion de la santé mais aussi de prévention, les consultations permettent un suivi du développement de l'enfant, ainsi qu'un accompagnement des parents. L'infirmière puéricultrice offre écoute, soutien, conseils professionnels et orientation vers les services adaptés grâce à son travail en interdisciplinarité avec les différents services existants, tels que les pédiatres, le SIPE, les pédopsychiatres, les psychologues en périnatalité, le service social, le CDTEA ou encore le service d'aide aux réfugiés, etc.

En 2019, le nombre de consultations reste globalement stable par rapport aux années précédentes. Pour répondre à un besoin concernant la promotion de la santé chez les enfants de 2 à 4 ans, moins suivis par les services de santé, nous avons fait appel aux communes afin d'envoyer

un courrier personnalisé aux familles, afin de leur proposer une consultation ou un suivi avec leur enfant. Les familles ont répondu à cette proposition et nous remarquons une augmentation des consultations chez les 2-4 ans durant le deuxième semestre. Nous remercions vivement l'implication et l'intérêt des différentes communes de la région de Martigny.

Après plus de 30 ans de service, l'une de nos infirmières a décidé de prendre une retraite bien méritée et une nouvelle collaboratrice intègre l'équipe qui compte trois infirmières puéricultrices. L'une d'elle a obtenu, avec le soutien du CMS, un DAS en santé de l'adolescent, l'enfant et la famille (SAEF) avec un projet professionnel concernant la promotion de la santé à la CPE, notamment sur le thème de l'utilisation des écrans dans les familles.

À la suite de ces changements et formation, l'équipe continue de développer la CPE par différents projets concernant la promotion de la santé chez le petit enfant qui se poursuivront en 2020.

	2018	2019
Enfants 0 - 2 ans consultations	1379	1135
Enfants 2 - 4 ans consultations	145	253
Enfants 0 - 2 ans suivis	267	287
Enfants 2 - 4 ans suivis	60	96

Haricot Magique

Notre Maison Verte, le Haricot Magique, connaît toujours le succès. Les familles arrivant à Martigny ou dans d'autres communes de notre association peuvent s'y rendre pour faire connaissance avec d'autres parents, d'autres enfants et trouver auprès de nos accueillantes de précieux conseils

L'ouverture d'une 3^{ème} demi-journée a été très appréciée par les familles.

Plusieurs familles ont fréquenté le Haricot Magique dès les débuts et ont dû, à regret, arrêter de s'y rendre lorsque leur enfant est

entré à l'école. C'est une belle preuve d'intérêt pour cette structure

Les accueillantes sont toujours très motivées par leur travail enrichissant. Elles participent régulièrement à des rencontres Maison Verte en Suisse romande ainsi qu'à des formations

Le CMS de Martigny est fier de gérer cette structure au plus proche du concept de F. Dolto et espère que le Haricot Magique permettra toujours de faciliter l'intégration à Martigny et dans sa région.

	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Nombre d'accueils	106	107
Nombre d'enfants accueillis	1221	1117
Âge moyen des enfants (en mois)	24	24
Fréquentation mensuelle moyenne	118	116
Fréquentation par accueil moyenne	12	10
Nouvelles familles accueillies	72	103
Nombres d'accompagnants	939	1124



SYSTÈME MANAGEMENT INTÉGRÉ (SMI)

SMI

Myriam Moret-Jacquemettaz,
Responsable SMI



MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

La **qualité** des prestations et services proposés à la population, tout comme la santé et la sécurité des collaborateurs ainsi que celle des clients, demeurent le centre des préoccupations de la direction. Ces thèmes constituent la majeure partie du travail du processus de système de management intégré.

Afin d'améliorer la qualité de nos processus, nous devons pouvoir nous appuyer sur une notion de « **qualité perçue** ». Ainsi, l'**audit qualité** de juin et l'**enquête de satisfaction clients MAD** organisée en fin d'année ont été démonstratifs de nombreux points positifs tel que le taux de participation des clients, le niveau de satisfaction, l'implication, le respect et le professionnalisme dont les collaborateurs ont su faire preuve auprès des bénéficiaires, et cela malgré des plannings chargés par les nouvelles

demandes d'aide. L'enquête s'est également avérée révélatrice de vrais potentiels d'amélioration comme la réorganisation des quartiers, l'attribution de référents de quartier et de situations ainsi que la planification de nouveaux moyens de communication interne.

Le concept de « **Gestion des incidents et non-conformités** » implémenté cette année va permettre à l'organisation de mettre la main sur un grand nombre de possibilités **d'amélioration continue** et permettre l'optimisation de la qualité de **l'expérience vécue** par les clients au travers des prestations et services du CMS.

RÉGIONALISATION

En lien avec la **régionalisation**, les CMS de la Région ont travaillé sur une documentation stratégique commune par différentes analyses des parties prenantes, de contexte et analyse de risques. Une

charte d'entreprise ainsi qu'une cartographie des processus ont été créés. Ces documents seront communiqués en temps opportun.

GESTION DE LA SANTÉ EN ENTREPRISE

En 2019 le groupe de travail **Santé et Sécurité au Travail** (SST) du GVCMS, accompagné de la solution type AEH, a travaillé sur la création et l'harmonisation d'une « **Politique SST** » et d'une **documentation** commune propre aux activités des CMS du GVCMS. En 2020 le groupe portera une attention particulière à l'actualisation de **la détermination des dangers** liés aux activités ainsi qu'à l'appréciation des risques et mesures d'anticipation de ces risques. Le document terminé sera ensuite communiqué à tous les collaborateurs et nouveaux collaborateurs.

Le programme « **Accueil et introduction des nouveaux collaborateurs** » a été implémenté afin de proposer à chaque nouveau collaborateur un accueil, un accompagnement et une formation de qualité leur permettant de débiter leur activité au sein du CMS dans des conditions optimales.

L'**audit interne SST** du mois d'octobre 2019 a porté son attention principalement

sur les notions ergonomiques aux postes de travail fixes. Il a permis d'apporter aux collaborateurs audités des informations et des améliorations spontanées sur l'aménagement de leur poste de travail mais aussi de planifier des mesures d'adaptation nécessaires dans certaines situations. Ainsi, cela permet d'anticiper d'éventuels risques liés aux Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et d'optimiser la santé et la sécurité au travail.

Une partie des collaborateurs ont suivi la **formation** de « **Protection incendie** ». Cette formation sera donnée chaque année de manière à ce que chaque collaborateur la suive au moins une fois chaque 3 à 4 ans. Une partie de nos prestations à domicile se trouvant sur les hauteurs, certains collaborateurs ont émis le souhait de bénéficier d'un **cours « Pose de chaines à neige »**. Cette formation a pu se faire avec la collaboration bénévole et investie du Garage « Adam Touring » à Martigny. Une nouvelle formation sera organisée fin 2020.

LES OBJECTIFS SMI 2020

- > Présentation et communication :
 - Système de management intégré
 - L'organisations de la GSE
- > Organisation SMI Région
- > Définition des processus, (mission, activités, risques, indicateurs)
- > Déploiement des activités liées au management de la qualité
- > Organisation et gestion des notions environnementales



SERVICE SOCIAL

Adelina Sulejmani,
resp. service social



Retour sur les principales activités

La confiance et les liens déjà existants avec les 7 Communes ont été renforcés cette année par la signature d'une convention de collaboration, instaurant pour certaines Communes, une plus grande délégation des tâches au CMS pour la gestion opérationnelle de l'aide sociale. Parmi les activités déléguées, le CMS a repris la gestion de la comptabilité des Communes de Martigny-Combe et Bovernier facilitant ainsi notre pratique et renforçant les contacts avec les bénéficiaires.

A la fin 2019, les 14 assistants sociaux (735%) géraient 511 dossiers dont 350 financiers, signifiant ainsi une légère progression par rapport à 2018. Les dossiers financiers, en augmentation de 15%, demandent un travail administratif très conséquent pour répondre à tous les contrôles demandés par le canton. Une partie de cette administration est confiée à quatre secrétaires sociales (260%) pour décharger quelque peu les assistants sociaux et qu'ils puissent se recentrer sur leurs activités de travailleurs sociaux.

Tenant compte d'un archivage des dossiers chaque trois mois, le nombre total de dossiers traités durant toute l'année 2019 est de 990. À préciser, qu'une famille ou un couple représente

un seul dossier même si l'accompagnement et les projets sociaux ou professionnels mis en place sont individualisés pour chaque membre du ménage.

Cette année, la collaboration avec le Service du maintien à domicile s'est intensifiée suite à la mise en place du projet du proche aidant, piloté par Mme Brigitte Hubert. Le proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps par défaut, ou par choix pour aider au quotidien un être atteint dans sa santé et/ou son autonomie. L'objectif du CMS est d'identifier les situations à risques, où le proche aidant se retrouve au bord de l'épuisement, de pouvoir lui offrir une reconnaissance dans ce rôle, lui proposer des aides afin de le soulager financièrement ou socialement et de le rediriger auprès des ligues concernées. Il est important de donner du sens à l'action des proches aidants, qui réalisent chaque année de nombreuses heures de travail non-rémunérées et contribuent ainsi au maintien à domicile des personnes en souffrance physique ou psychique.



Toujours plus sensible aux besoins de nos bénéficiaires, des travaux ont été réalisés au secrétariat du Service, image du premier accueil dans nos locaux, en offrant un espace confiné où les personnes peuvent s'exprimer en toute discrétion. Dans ce contexte difficile, où le premier contact est souvent appréhendé, nous espérons que les bénéficiaires se sentent davantage en confiance et nous assurons ainsi une meilleure protection des données.

2019 souligne aussi la poursuite du groupe de travail cantonal sur le futur logiciel d'aide sociale KISS. Un travail de longue haleine démarré en

2018 avec pour objectif la migration effective dès janvier 2021. Une comptable a consacré 20% de son temps pour la participation aux séances de travail dans le but d'améliorer les services de ce programme. La simplification des processus a été présentée aux différentes Communes courant novembre.

Concernant le personnel, la Direction et le Comité continuent l'encouragement au perfectionnement professionnel. Ainsi, en 2019, une assistante sociale a débuté un CAS en psychiatrie et une autre, un CAS en médiation. Les diverses spécialisations de chaque collaborateur offrent au Service social des compétences complémentaires et proposent ainsi de nouvelles prestations à nos bénéficiaires.



Charles Deluvio

Organisation du CMS subrégional

Membres du Comité au 1^{er} janvier 2019

	Commune	Fonction
Sandra Moulin-Michellod	Martigny	présidente
Gaël Bourgeois	Bovernier	vice-président
Patricia Bruchez	Trient	membre
Michèle Gay	Salvan	membre
Ian Reber	Martigny-Combe	membre
Aldo Resenterra*	Fully	membre
Michel Szostakiewicz	Charrat	membre

* a remplacé Grégory Carron, démissionnaire

Invitée permanente

	Fonction
Martine Tristan	Directrice

Médecin délégué

Dresse Hannelore Luy

Responsable administrative

Claudette Monnet-Roten

Organe de contrôle

Fiduciaire Nofival SA, Martigny

Directrice coordination régionale

Martine Tristan

Nikohoshi



Comptes 2019

Bilan au 31.12.2019

ACTIF	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
Liquidités	1 558 756,25	1 137 617,68
Débiteurs	744 716,90	669 070,85
c/c Etat du VS financ. autres prest. soins	26 297,30	11 750,25
Loterie romande à recevoir	64 035,75	58 315,25
Actifs transitoires	12 312,50	12 652,00
Mobilier, équipements locaux	31 125,00	41 500,00
Matériel informatique	14 859,00	10 000,00
Investissements SICMS	25 981,30	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	2 478 084,00	1 940 906,03

PASSIF	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
Créanciers	673 031,20	591 724,20
c/c Etat	704 974,21	411 197,51
c/c communes	199 769,32	142 795,05
Passifs transitoires	505 400,00	404 950,00
Fonds divers	79 909,27	75 239,27
Capital dotation des communes	315 000,00	315 000,00
TOTAL DE PASSIF	2 478 084,00	1 940 906,03

Comptes de l'exercice allant du 01.01.2019 au 31.12.2019

Salaires charges sociales	Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019
Personnel infirmier	1 495 948,90	1 396 568,70	1 553 500,00
Aide familiale certifié	1 831 091,15	1 709 593,90	1 943 000,00
Accueillante maison verte	48 262,40	47 180,70	52 500,00
Coll. soins de base	1 587 155,85	1 371 241,30	1 544 000,00
Apprentis ASSC	56 991,40	39 448,70	78 000,00
Salaire service des repas	90 306,20	83 637,90	86 500,00
Salaire physio / ergo	197 671,65	188 692,25	285 000,00
Salaire conseil social	840 942,70	778 644,20	876 500,00
Salaire diététique	17 034,50	0,00	0,00
Salaire services centraux	948 086,05	890 193,75	949 500,00
Salaire serv. Entr. & auxiliaire	35 736,30	34 280,35	34 500,00
Charges sociales	1 521 292,90	1 430 931,15	1 629 000,00
TOTAL	8 670 520,00	7 970 412,90	9 032 000,00

Autres dépenses	Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019
Prestations travail par des tiers	220 706,32	223 958,65	218 591,85
Charges annexes de personnel	127 901,45	102 330,41	122 000,00
Matériel médical courant	48 777,93	45 908,10	180 000,00
Frais véhicules, assurances	252 266,25	233 816,15	241 500,00
Equipements	131 031,95	89 260,76	91 000,00
Amortissements	20 280,58	20 645,00	36 000,00
Charges locaux	183 263,65	188 870,15	183 500,00
Charges administratives	305 671,80	253 361,30	296 908,15
Assurances et autres frais	42 635,70	36 448,57	46 000,00
TOTAL	1 332 535,93	1 194 599,09	1 415 500,00

TOTAL DES DEPENSES	10 003 055,93	9 165 011,99	10 447 500,00
---------------------------	----------------------	---------------------	----------------------

Produits	Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019
Evaluation et conseil	333 617,35	345 572,60	287 000,00
Examens et soins	912 042,10	761 679,30	853 500,00
Soins de base complexes	1 454 867,50	1 289 711,00	1 499 500,00
Aide au ménage	870 772,50	838 185,00	819 000,00
Produits physio / ergo	189 621,85	175 052,30	240 000,00
Produits conseils diététiques	5 016,00	0,00	0,00
Produits échanges per. spéc.	415 717,10	336 620,50	248 500,00
Subventions communales	309 080,10	249 674,50	275 500,00
Subventions cantonales	721 235,25	582 580,56	642 500,00
Cotisations des membres	0,00	3 055,00	0,00
Produits divers	47 578,40	39 741,09	35 000,00
TOTAL	5 259 548,15	4 621 871,85	4 900 500,00

TOTAL DES DEPENSES	10 003 055,93	9 165 011,99	10 447 500,00
TOTAL DES PRODUITS	5 259 548,15	4 621 871,85	4 900 500,00

DEFICIT	4 743 507,78	4 543 140,14	5 547 000,00
----------------	---------------------	---------------------	---------------------

Part cantonale - 70 %*	3 295 703,20	3 159 742,60	3 858 400,00
Part communale - 30 %	1 447 804,58	1 383 397,54	1 688 600,00

*hors haricot magique, 100% à charge des communes

Communes	Taux	Déficit	Cont. résid. des soins	Cont. forfait service univ.	TOTAL
Martigny	58,85%	852 666,43	151 447,06	30 446,64	1 034 560,13
Fully	23,80%	344 306,00	61 247,90	12 313,15	417 867,05
Martigny-Combe	6,10%	88 044,60	15 698,00	3 155,90	106 898,5
Charrat	3,90%	56 373,95	10 036,40	2 017,70	68 428,05
Salvan	4,65%	67 684,85	11 966,50	2 405,70	82 057,05
Bovernier	2,15%	31 037,30	5 532,90	1 112,30	37 682,50
Trient	0,55%	7 691,45	1 415,40	284,55	9 391,40
	100,00%	1 447 804,58	257 344,16	51 735,94	1 756 884,68

Rapport de l'organe de révision



Rue du Rhône 34
CP 7319
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE POUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019 DE L'ASSOCIATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL SUBREGIONAL DE MARTIGNY

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ASSOCIATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL SUBREGIONAL DE MARTIGNY pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux directives cantonales.

Martigny, le 6 avril 2020

NOFIVAL SA

Claude Tornay
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Dimitri Vernay
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels
3x

Bertrand Gabioud

Dossier réalisé par Keran

CMS subrégional de Martigny

Rue d'Octodure 10b
1920 Martigny

027 721 26 94

www.cms-martigny.ch